

L'Haÿ

Le Mag

#267

Janvier 2021

p.20 **Budget**

Des investissements au service de tous les L'Haÿssiens

p.24 **Soutien aux commerçants**

J'aime ma ville, j'achète à L'Haÿ

SOMMAIRE



p. **12**

**Le nouvel espace
des Guichets uniques
ouvre en janvier**



p. **20**

GRAND FORMAT BUDGET 2021

Des investissements
au service de tous les
L'Hayssiens



p. **7**

ACTUS DÉVELOPPEMENT DURABLE

Cœur de Ville et
Locarno, de futurs
aménagement



p. **10**

ACTUS SERVICE PUBLIC

Problèmes de
distribution : la Poste
prend enfin des mesures



p. **24**

DYNAMIQUES ÉCONOMIE

J'aime ma Ville, j'achète
à L'Hay



p. **25**

DYNAMIQUES SPORT

Un avenir prometteur
pour le jeune footballeur
David Aguy

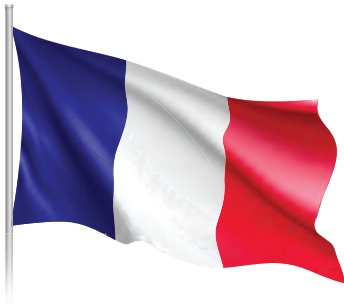


Directeur de la publication : Vincent Jeanbrun. Directrice de la communication : Audrey Ferrer. Rédactrice en chef : Aurélie Rouché. Rédaction : Aurélien Mortagne, Fabien Grimaud, Laurent Muraro. Maquettistes : Denise Mouhous, Franck Bon. Crédits photographiques : Aymeric Guillonnet, AdobeStock. Impression : RAS. Distribution : Mairie de L'Hay-les-Roses. Création graphique : Cithéa communication. Régie publicitaire : Micro 5, Thierry Cohen, 06 25 23 65 66

SERVICE COMMUNICATION : Hôtel de Ville, 41 rue Jean Jaurès, 94240 L'Hay-les-Roses. Tél : 01 46 15 33 33. Courriel : info.com@ville-lhay94.fr. Dépôt légal : janvier 2021. Tirage : 16 000 exemplaires.

L'impression du magazine est financée par la publicité et ne coûte rien aux contribuables l'hayssiens.





L'Hay-les-Roses s'engage à préserver et défendre les valeurs de la laïcité

Le 17 décembre, le Conseil municipal a adopté à l'unanimité la Charte communale des valeurs de la République et de la laïcité dont nous publions ici le préambule. Cette charte communale s'applique à l'ensemble de l'administration municipale, aux gestionnaires et usagers des équipements et services publics municipaux.

« La Ville de L'Hay-les-Roses s'engage à préserver et défendre les valeurs inscrites dans les textes fondateurs de la République que sont la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789, le Préambule de la Constitution du 27 octobre 1946 et la Constitution du 4 octobre 1958, ainsi que le principe de laïcité garanti par la loi du 9 décembre 1905.

La Charte communale des valeurs de la République et de la laïcité est l'expression de cet engagement et s'impose à tous les agents municipaux, aux gestionnaires et aux usagers des équipements et services publics municipaux. Elle prend particulièrement sens dans un contexte où la République française subirait des provocations et/ou des atteintes régulières dont le but serait de remettre en cause les valeurs qui la fondent. La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi, sur l'ensemble de son territoire, de tous les citoyens, sans distinction d'origine, de sexe, d'orientation ou d'identité sexuelle, ou de religion. Elle garantit des droits égaux aux femmes et aux hommes. La laïcité repose sur trois principes : la liberté de conscience et de culte, la séparation des institutions publiques et des organisations religieuses, et l'égalité de tous devant la loi quelles que soient leurs croyances ou leurs convictions. Les valeurs de la République permettent l'exercice de la citoyenneté. Elles impliquent le rejet de toute violence, des discriminations, garantissent l'égalité des femmes et des hommes et reposent sur une culture du respect et de

la compréhension de l'autre. Leur respect impose qu'aucun principe religieux ne leur est supérieur. Nul ne peut se prévaloir de convictions politiques, philosophiques ou religieuses pour ne pas appliquer les lois de la République. Nul ne peut être inquiété pour ses opinions pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public. La liberté de religion ou de conviction rencontre nécessairement les limites liées au respect du pluralisme religieux et à la liberté de ne pas croire, à la protection des droits et des libertés d'autrui, au maintien de l'ordre public, de la paix civile et du vivre ensemble. Si la loi impose l'exercice du principe de neutralité aux services publics, les usagers du service public comme les acteurs privés ne doivent pas entraver la liberté et le libre-arbitre d'autrui, dans le souci de l'intérêt général.

La Ville de L'Hay-les-Roses promeut et fait respecter ces principes dans tous les champs de son intervention, tout en garantissant à toutes et tous la liberté d'adhésion et d'accès aux services, la non-discrimination, la non tolérance des incivilités, le refus des provocations, des violences et des incitations à la haine. —



RETROUVEZ L'INTÉGRALITÉ
DE LA CHARTE SUR
LHAYLESROSES.FR

Cadeau gourmand pour les petits L'Hayssiens

À l'occasion des fêtes de fin d'année, les conseils de quartier ont distribué des chocolats dans les écoles l'hayssiennes à l'ensemble des élèves. —



École maternelle des Garennes



École maternelle des Blondeaux



École élémentaire du Jardin Parisien A



École maternelle de Lallier



École élémentaire de la Vallée-aux-Renards

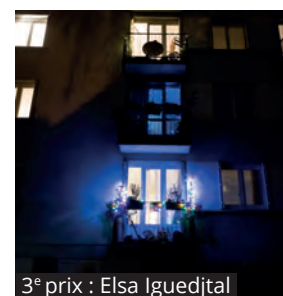


École maternelle de la Roseraie

Bravo aux lauréats du concours d'illumination

Lauréats dans la catégorie balcons

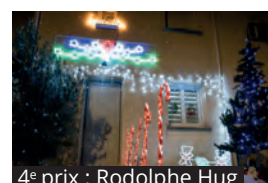
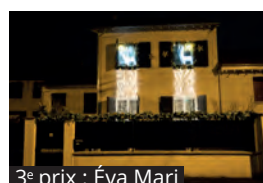
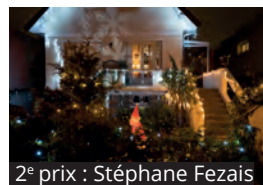
Afin que chacun puisse contribuer à la féerie de Noël, la Ville a initié en décembre dernier, un concours de décorations et illuminations. Habitants de maisons individuelles, immeubles collectifs ou gérants de commerce, tous les L'Hayssiens pouvaient participer. Félicitations à tous ceux qui se sont prêtés au jeu. Découvrez les gagnants dans chacune des catégories. —



Lauréats dans la catégorie commerçants



Lauréats dans la catégorie maisons individuelles



S a n t é

CLIC RENDEZ-VOUS

En vue de faciliter vos prises de rendez-vous au Centre Municipal de Santé, consultez directement la page sante.lhaylesroses.fr pour trouver rapidement un créneau libre en quelques clics.

A n n o n c e s

EMPLOI

Vous souhaitez travailler pour la Ville, alors rendez-vous sur lhaylesroses.fr.

Pour postuler, envoyez un CV et une lettre de motivation à recrutement@ville-lhay94.fr

P a n d é m i e

SUIVEZ LE FIL

Pour connaître l'évolution des mesures locales et gouvernementales liées à la pandémie, suivez le fil d'actualités mis à jour en temps réel sur coronavirus.lhaylesroses.fr

INSCRIPTIONS SCOLAIRES, C'EST MAINTENANT !

Votre enfant entre en maternelle en septembre ? Il change d'école ? Les préinscriptions pour les enfants qui auront 3 ans révolus au 31 décembre 2021 ainsi que les demandes de dérogation auront lieu du 4 janvier au 31 mars inclus, en relais-mairie ou sur rendez-vous aux Guichets uniques à l'Hôtel de ville. Pour les enfants déjà scolarisés en maternelle dans la commune, l'inscription en élémentaire est automatique. Pièces à fournir : livret de famille ou extrait de naissance, n° allocataire CAF ou avis d'imposition 2020 sur les revenus 2019, justificatif de domicile, carnet de santé, certificat de radiation scolaire si changement d'école. —

Renseignements aux Guichets uniques en mairie, 41 rue Jean Jaurès. Tél. : 01 46 15 33 33.

RECYCLONS NOS SAPINS

Dans une démarche responsable de développement durable, offrez une seconde vie à votre sapin. Trois collectes sont organisées dans tous les quartiers de la ville, les lundis 11, 18 et 25 janvier. Veillez à les sortir la veille au soir et à ce qu'ils n'occasionnent pas de gêne sur l'espace public. Seuls les sapins nus, sans sac, sans neige artificielle ni flocage, peuvent être recyclés et seront donc acceptés. Ayez le réflexe vert ! —

DU BAUME AU CŒUR POUR LES FÊTES !



En décembre, la Ville a souhaité que ce mois soit encore davantage synonyme de partage et d'entraide. Il a ainsi été offert un colis gourmand de fin d'année aux seniors âgés d'au moins 65 ans aux revenus modestes, afin de régaler leurs papilles le jour du réveillon.

AVIS DE PARTICIPATION DU PUBLIC

Dans le cadre de l'approbation du dossier de création de la Zac Lallier-Gare L'Haÿ Trois Communes, une participation du public est organisée du lundi 18 janvier au jeudi 18 février. À compter de cette période, le dossier pourra être consulté sur urbanisme.lhaylesroses.fr ou au service urbanisme en mairie, aux horaires d'ouverture. Les observations et propositions pourront être envoyées durant cette période à concertation-lallierhochart@ville-lhay94.fr ou formulées sur un registre papier ouvert à cet effet en mairie, et déposé au service de l'urbanisme. —

Renseignements : 01 46 15 34 70.

Les jeunes élus motivés et mobilisés

LES PROJETS DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS (CME) ONT ÉTÉ PRÉSENTÉS AUX ÉLÈVES EN ÉLÉMENTAIRE.



Mener à bien ses projets quels que soient les obstacles rencontrés, c'est l'objectif du CME. Si la situation sanitaire a ralenti l'action de nos jeunes élus, elle ne les empêchera pas de les concrétiser. Leur mandat s'est prolongé d'un an afin de pouvoir les mettre en œuvre. En décembre, les élèves en élémentaire se sont vus exposer les missions et le fonctionnement du conseil les représentant. « Nous tenions à venir dans les écoles pour présenter le travail de nos jeunes élus du CME et donner envie à leurs camarades de mandater en 2021, témoigne Alexandra Chauvaux, élue déléguée aux Conseils municipaux d'enfants et de jeunes. Nous souhaitons que leurs camarades sachent qu'ils peuvent compter sur eux et leur faire part d'idées utiles pour la jeunesse et notre commune ». Le message est bel et bien passé. « Je vais transmettre mes idées aux élus de mon école », corrobore Lisa, élève de CM2 à l'école des Blondeaux. —



L'Haÿ-les-Roses à l'heure
du développement durable

Cœur de Ville/Locarno labellisé innovant et écologique



LES AMÉNAGEMENTS DES SECTEURS CŒUR DE VILLE ET LOCARNO ONT ÉTÉ LABELLISÉS QUARTIER INNOVANT ET ÉCOLOGIQUE (QIE) PAR LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE, AVEC À LA CLEF, UNE SUBVENTION DE 4 MILLIONS D'EUROS.

L'aménagement du Cœur de Ville et du secteur Locarno vient d'être labellisé « quartier innovant et écologique » par la Région Île-de-France.

Les projets labellisés « QIE » doivent apporter des réponses positives aux objectifs suivants : un quartier vivant, sûr et agréable, mixant logements, emplois et services de proximité ; un quartier exemplaire en matière de transition écologique et énergétique ; un quartier qui favorise les mobilités durables et enfin un quartier pensé dans sa globalité et ancré dans son territoire.

Par ce label, la Région entend accompagner l'aménagement de quartiers agréables à vivre, alliant services et nature.

« Les aménagements du Cœur de Ville et du secteur Locarno se sont en effet projetés vers un centre-ville du XXI^e siècle, avec des équipements publics structurants, modernes et innovants, conçus comme de véritables lieux de rencontre

et de convivialité, un espace public faisant la part belle aux piétons et aux déplacements doux, ainsi que la création d'espaces verts favorisant la biodiversité, rappelle Daniel Aubert, Maire-adjoint délégué à l'urbanisme et à l'aménagement durable. Cette conception va ainsi permettre à la Ville de recevoir une subvention régionale de l'ordre de 4 millions d'euros ». Cet aménagement comprendra une grande place publique pavée et arborée de 5 000 m², une salle culturelle polyvalente, une centaine de nouvelles places de stationnement public souterrain, des commerces de proximité, une brasserie, des bâtiments à l'architecture soignée.

Les enjeux de développement durable au cœur du projet

La Ville a également tenu à conférer au nouveau Cœur de Ville, une forte dimension écologique et innovante. Il comptabilisera 136 arbres d'essences variées plantés en pleine terre. La place publique à vivre sera arborée avec l'aménagement de massifs fleuris et l'implantation d'arbres en pleine terre permettant la rétention des eaux pluviales.

Un jardin public, attenant à la place, sera aménagé autour du pavillon historique en meulière. Le futur Cœur de Ville bénéficiera d'un éclairage public écologique à led et sera équipé de bornes de recharge pour les véhicules électriques. De même, les bâtiments ont été pensés à taille humaine, à haute performance énergétique, afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Ils seront par ailleurs raccordés à la géothermie pour une énergie verte, renouvelable et neutre en consommation. Les toitures végétalisées permettront de réduire les îlots de chaleur (élévation des températures en milieu urbain) grâce à leurs performances thermiques. En outre, les nouveaux cheminements et espaces partagés favoriseront les circulations douces pour les piétons et cyclistes. La première étape de cette dynamique a été la nouvelle Halle des saveurs qui ouvrira au public en septembre 2021. Elle disposera, pour sa propre consommation électrique, de panneaux photovoltaïques installés sur la toiture et d'un système de récupération des eaux pluviales prévu pour son nettoyage.

Les travaux préparatoires au futur Cœur de ville, quant à eux, et conformément à la décision de justice et à la réglementation en vigueur, ont débuté le 7 décembre sur le parking Watel. —

COMMÉMORATION-LAÏCITÉ



Une cérémonie au nom du vivre-ensemble

LA JOURNÉE NATIONALE DE LA LAÏCITÉ A ÉTÉ CÉLÉBRÉE À L'HAÏ-LES-ROSES, LE 9 DÉCEMBRE DERNIER.

Il y a 115 ans, le 9 décembre 1905, la loi de séparation des Églises et de l'État était promulguée. En cette journée nationale de la laïcité et à la suite des attaques terroristes qui ont endeuillé la France en octobre dernier, la Ville a tenu à commémorer la loi qui a consacré la séparation des Églises et de l'État votée en 1905. En raison des consignes sanitaires très strictes du Gouvernement, les L'Haÿssiens n'ont pas pu se joindre au Maire et aux élus présents également en nombre très limité, avenue Aristide Briand. Avenue qui porte le nom de celui qui fut initiateur et rapporteur de cette loi devenue l'un des fondements de la République française. « En créant ce qu'on appelle bien souvent « la laïcité à la française », ce texte représente un tournant historique pour notre pays. En effet, la loi de 1905 proclame haut et fort la liberté de conscience, garantit le libre exercice des cultes et pose le principe de séparation des Églises et de l'État. Au travers de cet hommage, c'est la République que nous célébrons », a déclaré Bernard Dupin, Maire-adjoint délégué au devoir de mémoire, aux anciens combattants et au vivre ensemble.

Avant le dépôt de gerbes et l'observation d'une minute de silence, les représentants des trois groupes politiques du Conseil municipal ont chacun, tour à tour, lu un extrait du discours d'Aristide Briand, prononcé le 3 juillet 1905 lors du vote à la Chambre des Députés :

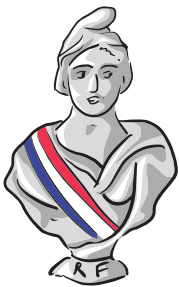
« Nous n'avons pas le droit de faire une réforme dont les conséquences puissent ébranler la République. Eh bien ! Je dis que telle que nous l'avons conçue, telle que nous l'avons réalisée, laissant aux catholiques, aux protestants, aux israélites ce qui est à eux, leur accordant la jouissance gratuite et indéfinie des églises, leur offrant la pleine liberté d'exercer leurs cultes [...] sans autres limites que le respect de l'ordre public, permettant aux associations culturelles de s'organiser en toute indépendance avec des facultés plus larges que celles du droit commun ; [...] »

« La loi que nous aurons faite ainsi sera une loi de bon sens et d'équité, combinant justement les droits des personnes et l'intérêt des Églises avec les intérêts et les droits de l'État, que nous ne pouvons pas méconnaître sans manquer à notre devoir. [...] Pour cela, sans perdre de vue un seul instant les principes essentiels de la réforme - qui tous ont été respectés - je n'ai pas reculé devant les concessions nécessaires. [...] »

« Mais, pour qu'il en fût ainsi, il fallait que la séparation ne donnât pas le signal de luttes confessionnelles ; il fallait que la loi se montrât respectueuse de toutes les croyances et leur laissât la faculté de s'exprimer librement. Oui : notre loi est une loi de liberté, qui fait honneur à une assemblée républicaine. Telle qu'elle est, [...] notre loi est raisonnable, équitable ; elle concilie les droits de l'Église et ceux de l'État, que nous ne pouvons pas méconnaître sans manquer à notre devoir. »

CONCOURS

« Je dessine la République »



À l'occasion de la Journée nationale de la laïcité du 9 décembre, tous les enfants des écoles maternelles et élémentaires de L'Hay-les-Roses étaient invités à participer à un concours de dessins sur les valeurs de la République. Les enfants avaient jusqu'au 8 décembre pour envoyer leurs créations. Plus d'une centaine d'entre eux ont répondu à l'invitation de la Ville. L'ensemble des œuvres a été mis en ligne sur la page Facebook de la Ville afin

que tous les L'Hayssiens puissent voter pour leur dessin préféré.

Un grand bravo aux plus de 100 enfants de L'Hay pour leur participation et leur engagement à donner des couleurs à la République. Leurs dessins seront prochainement exposés à l'Hôtel de ville. Les auteurs des trois dessins, de chaque catégorie, les plus "aimés" sur Facebook seront récompensés lors d'une cérémonie organisée en présence du Maire. —

Catégorie Maternelle

1^{er} : Lorin Eren2^e : Alizée Ghanem3^e : Jérémy Robert

Catégorie Élémentaire

1^{er} : Ryad Bekhtaoui2^e : Ritaj Aissaoui3^e : Nélia Ben Kerrou

COURRIER POSTAL



La Poste prend enfin des mesures !

APRÈS PLUSIEURS ACTIONS MENÉES PAR LA VILLE POUR INTERPELLER SUR LES PROBLÈMES DE DISTRIBUTION, LA POSTE PREND ENFIN DES MESURES.

Malgré plusieurs interventions de la part de la Ville auprès de différents responsables des services postaux du Val-de-Marne et malgré les promesses d'amélioration, les L'Haÿssiens avaient continué de faire part, tout au long de l'année 2020, de leur mécontentement sur les dysfonctionnements récurrents constatés dans la distribution du courrier et des colis. Plus de 650 d'entre eux avaient notamment manifesté leur soutien à la pétition lancée par la Ville, en février dernier, demandant au groupe La Poste « le

rétablissement d'un service postal public de qualité ! ». Pétition qui a été remise en main propre, le 9 mars dernier, aux responsables du groupe La Poste venus à L'Haÿ pour l'occasion. Alors que la Poste confirmait les moyens mis en œuvre permettant de remédier à la situation, le premier confinement a été décrété. À la suite d'une nouvelle action de la Ville, à l'automne, mettant en évidence de nouveaux dysfonctionnements, les responsables de la Poste ont enfin fait part des moyens en interne mis en œuvre pour améliorer la situation à L'Haÿ-les-Roses.

Une nouvelle organisation de la distribution a ainsi été mise en place dans la commune depuis octobre dernier, pour s'adapter à l'afflux des demandes d'autant plus importantes dans ce contexte actuel, avec l'augmentation du nombre d'envois et de livraisons de colis. La Poste reconnaît « que la situation a pu être dégradée sur plusieurs quartiers de L'Haÿ-les-Roses, notamment pendant cette période de confinement, liée aux difficultés de recrutement et à la formation de nouveaux facteurs ». La Poste assure que 99,4 % des tournées sont désormais assurées quotidiennement. Néanmoins, la Ville reste très vigilante et mènera de nouvelles actions si des problèmes de distribution venaient à se réitérer. —

L'agence postale communale à votre service



En cette période si particulière, les agents communaux, Yamina et Fatou, accueillent de nombreux L'Haÿssiens à l'agence postale communale, située dans le quartier de la Vallée-aux-Renards. Entièrement rénovée en 2019 et regroupée avec le relais-mairie en un pôle de services publics, elle permet à tous les habitants de pouvoir bénéficier des services d'affranchissement, de dépôt et retrait des lettres, de

colis, de prêts-à-poster (colissimo...). Les L'Haÿssiens possédant un compte et/ou un livret à la Banque Postale, peuvent également effectuer des opérations financières jusqu'à 350 euros maximum par retrait. —

Agence Postale, 1 rue Léon Blum
Tél : 01 49 84 33 66.

Lundi : 8h30-12h et 13h45-17h30 ; mardi : 8h-12h et 13h45-17h30 ; mercredi : 8h30-13h ; jeudi : 8h30-12h et 13h45-18h et vendredi : 8h-12h et 13h45-17h30

LA VACCINATION CONTRE LA GRIPPE CONTINUE

Comme chaque année, à la même époque, la Ville propose des séances de vaccination contre la grippe jusqu'au 31 janvier.

Les L'Hayssiens peuvent se rendre au CMS munis de leur vaccin, pour se faire vacciner gratuitement par une infirmière du CMS, tous les jours, à partir de 10h30, sur rendez-vous.

Centre Municipal de Santé
2 rue des Acacias

PRÉVENTION DIABÈTE

La Ville organise des séances de sensibilisation et de dépistage gratuit du diabète dans les relais mairie, le lundi 11 janvier de 14h à 15h30 à Lallier-Bicêtre (rue Sainte Colombe), mardi 12 janvier de 14h à 15h30 à la Vallée-aux-Renards (5 rue Léon Blum) et le jeudi 14 janvier de 14h à 15h30 au Jardin Parisien (23 rue Jules Ferry). Sous réserve de modification.

Renseignements :
01 56 70 17 30

SANTÉ

Se faire dépister après les fêtes

ALORS QUE DE NOMBREUX PROFESSIONNELS DE SANTÉ S'INQUIÈTENT D'UN REBOND ÉPIDÉMIQUE SUITE AUX FÊTES DE FIN D'ANNÉE, LA VILLE CONTINUE DE PROPOSER DES TESTS PCR AU CENTRE MUNICIPAL DE SANTÉ.

Se faire tester et s'isoler si l'on est porteur du virus constitue pour le moment les meilleures barrières contre la pandémie de Coronavirus. Les déplacements à l'occasion des vacances scolaires et les regroupements familiaux ou amicaux, le temps des fêtes, ont pu participer à la propagation du virus.

« Afin de permettre aux L'Hayssiens de pouvoir se faire tester rapidement près de chez eux, la Ville a tenu à ce qu'ils puissent se faire dépister au Centre municipal de santé (CMS) », illustre Fatah Bendali, conseiller municipal délégué à la santé. Les tests sont réalisés par une infirmière diplômée d'État, sur rendez-vous, chaque jour de 14h à 16h.

Pour rappel, la méthode employée est le test

PCR, réalisé par prélèvement nasal, afin de savoir si le jour même, le patient est porteur de la Covid-19. Une fois l'échantillon prélevé, le résultat est connu au bout de 24 à 48h. Les tests PCR sont totalement pris en charge par la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM). Il n'y a donc pas d'avance de frais. —



POUR FACILITER VOS PRISES DE RENDEZ-VOUS AUPRÈS DU CENTRE MUNICIPAL DE SANTÉ, IL EXISTE "LE CLIC RENDEZ-VOUS". POUR Y ACCÉDER, IL SUFFIT DE SE RENDRE SUR LE SITE DE LA VILLE OU DE SCANNER CE QR CODE.



LABEL COMMUNE DONNEUR



L'Hay commune donneur

Trois cœurs pour L'Hay-les-Roses. La Ville s'est vu décerner à nouveau le label « commune donneur », par l'Établissement Français du Sang. Avec 3 cœurs remportés sur 3 possibles, elle a une nouvelle fois été récompensée pour ses efforts en faveur de l'organisation des collectes et des moyens de communication déployés pour promouvoir le don de sang.

Cette année, ce ne sont pas moins de 776 L'Hayssiens qui ont donné leur sang et contribué ainsi à sauver des vies. Le contexte sanitaire actuel nous incite à davantage de solidarité. La prochaine collecte aura lieu le mardi 26 janvier, de 14h30 à 19h30, au Moulin de la Bièvre, 73 avenue Larroumès.

Planifiez votre rendez-vous sur mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

Le nouvel espace des Guichets uniques ouvre en janvier

LES L'HAYSSIENS POURRONT DE NOUVEAU ACCÉDER À L'HÔTEL DE VILLE PAR L'ENTRÉE PRINCIPALE EN JANVIER. ILS Y DÉCOUVRIRONT UN PARVIS RÉNOVÉ ET UN ESPACE D'ACCUEIL TOTALEMENT RÉAMÉNAGÉ. PROJECTEUR.



L'Haÿ-les-Roses se modernise. Symbole de ce renouveau, de nouveaux espaces pour les Guichets uniques ont été aménagés à l'Hôtel de Ville.

Le rez-de-chaussée de la mairie a été entièrement repensé afin d'améliorer la qualité d'accueil et la prise en charge des L'Haÿssiens. Ce sont au total 540 m² qui ont été aménagés pour ce projet d'envergure. Celui-ci a nécessité plusieurs mois de travaux, durant lesquels les usagers ont pu continuer à être accueillis dans un espace provisoire.

À leur arrivée devant l'Hôtel de Ville, c'est

un parvis flambant neuf, végétalisé et plus lumineux, qui accueillera désormais les L'Haÿssiens.

Au sommet des marches, en déclinaison douce pour un cheminement facilité, les portes du nouveau hall d'entrée vitré s'ouvriront sur un espace entièrement repensé pour accueillir les usagers dans les meilleures conditions. Moderne, fonctionnel et convivial, celui-ci offrira une zone d'attente accueillante et confortable à l'accueil principal, mieux matérialisé. La gestion de la file d'attente a par ailleurs été optimisée et rendue

plus fluide. « Simplifier les démarches des habitants ainsi que leurs conditions d'accueil et renforcer la qualité du service offert constituent la vocation même des Guichets uniques. C'est à ces fins qu'ils ont été créés par la Ville, aussi bien à l'Hôtel de ville que dans les relais mairie », détaille Fanny Gurriet, directrice des Guichets uniques.

Des Guichets uniques accessibles à tous

Les locaux et le mobilier, accessibles aux personnes à mobilité réduite, ont



été conçus pour tenir compte des spécificités des différents secteurs d'activité avec des espaces permettant d'accueillir les différentes démarches des usagers sur un même poste de travail grâce à la polyvalence des agents (établissement des pièces d'identité, paiement d'une facture, inscription aux colis des seniors...). Un espace confidentiel a également été créé pour permettre de gérer des dossiers plus complexes.

Depuis le hall d'accueil, l'accès à la salle des mariages et à celle du Conseil municipal a également été rendu plus facile.

Facilitez-vous la ville grâce à MonLHay.fr

Effectuez vos démarches en ligne 7 jours/7 et 24h/24 sur MonLHay.fr. S'inscrire sur les listes électorales, régler une facture, renouveler sa pièce d'identité... Plus besoin de vous déplacer à l'Hôtel de ville ou en relais-mairie pour cela ! En créant votre compte sur l'espace citoyen, vous aurez accès à un tableau de bord centralisant vos demandes, à un espace de stockage et à d'autres fonctionnalités facilitant vos démarches administratives.

Accueillis par des agents polyvalents, les visiteurs s'orienteront à gauche vers le Guichet unique de l'Action sociale CCAS et Seniors. Sur la droite, ils se dirigeront vers les nouveaux Guichets uniques. Une borne administrative numérique permettra aussi aux usagers d'effectuer leurs démarches en ligne. Un photomaton, une photocopieuse et une borne de rafraîchissements seront également à leur disposition.

Simplifier l'accueil et les démarches

Les Guichets Uniques ont été pensés pour rendre plus efficaces et rapides les demandes des habitants en rassemblant sur un même lieu et avec un seul interlocuteur les démarches les plus courantes effectuées en mairie. Ils permettent en outre de simplifier les démarches administratives et leur prise en charge, tout en garantissant une meilleure traçabilité et un suivi de toutes les demandes. « Ce réaménagement permet une organisation plus efficace du travail de l'équipe en rassemblant sur un même plateau tous les secteurs d'activité », s'enthousiasme Gwladys, agent chargée d'accueil et de gestion administrative.

Des services centralisés pour des formalités facilitées

Au sein de ce nouvel espace, sont regroupés les services aux citoyens, comme l'état civil, les affaires géné-

rales. Les prestations familiales y sont aussi centralisées et notamment, celles qui relèvent de la vie scolaire et périscolaire. C'est également à cet endroit que vous pourrez faire calculer votre taux de réduction personnalisé (TRP) ou effectuer un signalement auprès de l'espace public. Il vous y sera également possible de vous inscrire ou vous réabonner à la bibliothèque. Dans cette même démarche d'accessibilité et de simplification du service public, d'autres structures municipales, comme le relais-mairie de la Vallée-aux-Renards, verront leur rénovation s'achever cet été pour encore davantage de proximité. À L'Haÿ, le futur commence aujourd'hui. —

[Retrouvez un dossier complet sur les Guichets uniques dans le prochain numéro de février.](#)

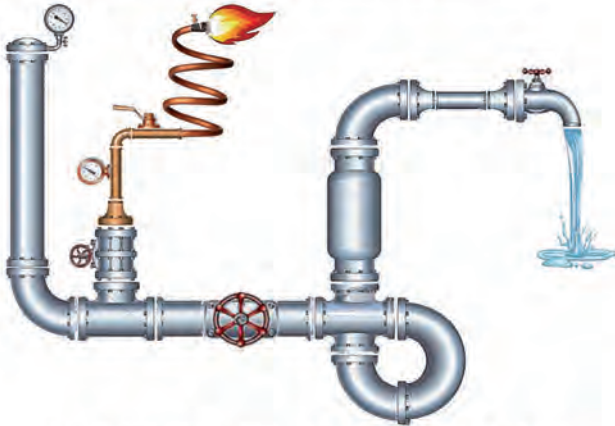
Horaires d'ouverture de l'Hôtel de Ville

- Lundi, mercredi, vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h
- Mardi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h
- Jeudi de 8h30 à 12h
- Samedi de 9h à 12h

L'Hôtel de Ville est ouvert tous les mardis jusqu'à 19h, pour permettre aux L'Haÿssiens d'effectuer les démarches administratives après leur journée de travail.

CO.RE.MAT.

Conception - Réalisation - Maintenance de travaux



PLOMBERIE - CHAUFFAGE

130, rue du Lieutenant Petit Leroy
94550 CHEVILLY-LARUE

Tél : **01 46 63 78 53**

Fax : 01 46 63 38 41
secretariat@co-re-mat.fr



l'aide à domicile
ADHAP

Merciaux
Aides à Domicile



ADHAP
présent plus
que jamais
aux côtés
des plus
fragiles.

Centre ADHAP
de L'HAY LES ROSES
adhap94d@adhap-services.eu
01 41 98 79 60
122 Avenue Henri Barbusse
94240 L'HAY-LES-ROSES

Vous souhaitez rejoindre notre équipe ?

Postulez sur adhap.fr ou déposez votre CV et votre lettre de motivation !

aertoit® L'HAY LES ROSES
01 46 65 48 77
COUVERTURE

Entretien •
Etanchéité •
Isolation •
Charpente •
www.aertoit.fr



BRUNO DESSYMOULIE
Plomberie Chauffage

- Entretien chaudière gaz et fioul -
- Dépannage brûleur et chaudière -
- Installation thermostat d'ambiance -
- Ramonage conduit cheminée -

06.25.17.82.72
dec92@hotmail.fr

- Installation sanitaire et chauffage -
- Dépannage plomberie -
- Douche accès mobilité réduite -
- devis gratuit -

01.46.65.84.74
dessymoulie@wanadoo.fr

1 avenue des vergers
92340 BOURG-LA-REINE
www.dessymoulie-chauffage.fr



ISOLATION & RAVALEMENT

DE VOS MAISONS ET COPROPRIÉTÉS...

MURS • COMBLES • VMC • RAVALEMENT

Sceaux

fcaweb.fr

01 41 87 08 25



La réhabilitation éco-citoyenne



**LE CRÉDIT MUTUEL
A TOUT PRÉVU
POUR VOTRE
LOGEMENT**

Crédit Mutuel

L'Hay-les-Roses

36, rue Jean Jaurès - 94240 L'Hay-les-Roses
Tél. : 01 49 08 51 35 - Courriel : 06174@creditmutuel.fr

DDEN

Des bénévoles au service du bien-être de l'élève

RENCONTRE AVEC LE L'HAYÏSSIEN EDDY KHALDI, PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION NATIONALE DES DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX DE L'ÉDUCATION NATIONALE, ET DE MYLÈNE ROSSIGNOL, PRÉSIDENTE DÉPARTEMENTALE ET DE L'UNION DE L'ASSOCIATION DES DDEN DU 94. CES BÉNÉVOLES, TRÈS INVESTIS, NOUS CONFIENT LEURS MISSIONS PEU CONNUES ET POURTANT MAJEURES AU SEIN DE L'ÉCOLE PUBLIQUE.



Eddy Khaldi



Mylène Rossignol

Qui sont les Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale, appelés DDEN ?

Eddy Khaldi : Être DDEN est un acte civique. Nous sommes tous des bénévoles volontaires et partenaires de l'école publique. Nommés officiellement par le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale (DASEN) pour une durée de 4 ans, renouvelable, nous sommes membres de droit du conseil de l'école. Le DDEN est une personne ressource de l'école. Il est le garant des valeurs républicaines qui ont fondé l'école publique : l'égalité, la gratuité, la laïcité.

Quelles sont vos missions ?

Mylène Rossignol : Ni militant, ni syndicaliste, notre unique objectif est l'intérêt et le bien-être de l'élève dans son environnement scolaire. La pédagogie ne nous concerne pas. Elle est le domaine exclusif des enseignants. Notre mission est de rappeler et véhiculer des valeurs de solidarité, de coopération et de responsabilité entre les différents acteurs de l'Éducation nationale. Nous sommes

à la charnière entre l'école, la commune et les parents d'élèves.

Faut-il être doté de compétences particulières pour rejoindre l'équipe des DDEN ?

Eddy Khaldi : Les DDEN sont retraités ou actifs, enseignants ou non enseignants. Cela n'a pas d'importance. Notre mission est de dépassionner le débat et trouver des terrains d'entente. Des qualités de diplomatie sont donc requises. Nous devons être vigilants, savoir prendre du recul, relativiser les situations, ne pas généraliser les problèmes ou encore discerner les cas particuliers. Notre indépendance nous permet d'avoir un rôle de médiation et de coordination.

Pouvez-vous nous donner quelques exemples concrets ?

Mylène Rossignol : Nous exerçons une fonction de contrôle, de vigilance et de proposition sur l'état des locaux scolaires comme ceux de la restauration, l'état du mobilier scolaire, du matériel d'enseignement, et bien entendu la sé-

curité à l'intérieur comme à l'extérieur des bâtiments. Nous pouvons aider à résoudre d'éventuelles situations conflictuelles avec toujours pour objectif le seul intérêt de l'enfant. Ce sont également les DDEN qui ont lancé le concours national des écoles fleuries pour embellir les établissements et sensibiliser les jeunes au compostage et à la gestion de l'eau. Et plus récemment, en 2018, nous avons initié le concours national « Se construire citoyen ».

Recherchez-vous d'autres bénévoles ?

Eddy Khaldi : Oui, bien entendu. À l'occasion du renouvellement quadriennal pour la période 2021-2025, nous recherchons des personnes désireuses de s'engager pour accompagner l'école de la République dans les défis du futur car l'éducation doit rester l'investissement essentiel pour l'avenir. —

Pour devenir DDEN,
envoyez votre candidature à
dden.udvaldemarne@gmail.com
Plus d'infos sur www.dden-fed.org

STRUCTURE ASSOCIATIVE

Assia Haif Chleilat, femme d'engagement



APRÈS AVOIR PRÉSIDÉ LE CENTRE SOCIOCULTUREL AVARA PENDANT UNE DIZAINE D'ANNÉES, LA L'HAÏS-SIENNE ASSIA HAIF CHLEILAT VIENT DE PASSER LA MAIN MAIS RESTE TRÈS ACTIVE DANS LA STRUCTURE.

C'est une page qui se tourne dans l'histoire de l'Association Vallée-aux-Renards Animation (Avara). Au mois de septembre dernier, Assia Haif Chleilat a passé le flambeau à Alain Perrigault pour lui succéder à la présidence de la structure. Après avoir intégré l'équipe de bénévoles en 2007, Assia devient trésorière avant d'en prendre la présidence en 2009.

À ce poste, elle a contribué, avec son directeur Yves Nottale, à développer la structure pendant une dizaine d'années. « Assia s'est énormément investie lors de sa présidence, témoigne Yves Nottale. Ensemble, nous avons mis en place un véritable projet social et une série d'activités, de dispositifs et d'animations nouvelles pour mieux répondre aux besoins des habitants du quartier ». Au cours de sa présidence, la L'Haïssienne a notamment œuvré auprès des publics seniors, avec la mise en place de commissions de travail ou d'activités (théâtre, sorties culturelles, ateliers de cuisine du monde...), auprès des jeunes en créant un dispositif de soutien scolaire mais aussi des familles par le biais d'ateliers dédiés à la parentalité et de sorties culturelles. Assia Haif Chleilat a également réalisé une série d'enquêtes sociologiques sur le territoire de manière à mieux cerner les besoins et problématiques des différents publics. Plus récemment, elle a mené une étude très complète sur la place des femmes dans l'espace public au sein des quartiers de politique de la ville, dits prioritaires. Parallèlement à son engagement professionnel comme travailleuse sociale, Assia Haif Chleilat est également une militante humaniste. « J'ai longtemps

milité auprès de l'association La Cimade pour défendre les droits des personnes réfugiées, précise-t-elle. J'ai aussi œuvré pendant plusieurs années au sein d'un collectif pour que les femmes immigrées obtiennent un statut juridique propre, indépendant de celui de leur mari. C'est l'un des plus grands combats de ma vie ! », se souvient-elle. Bien qu'elle ait passé le relais de la présidence de l'Avara, Assia ne compte pas s'arrêter là et elle envisage de continuer à mettre son énergie au service des habitants de la Vallée-aux-Renards : « Je reste vice-présidente de l'Avara. Je vais continuer à apporter mon soutien et mon expérience au service de l'équipe d'animation afin de concevoir de nouveaux projets et de continuer à développer le centre. Il y a encore du travail ». —

recherche sur les maladies génétiques neuromusculaires. Les jeunes ont ainsi confectionné eux-mêmes quatre modèles de T-shirts, revendus 5 € pièce auprès des adhérents de l'Avara. Au total, plus de 200 € ont pu être reversés au Téléthon. Une belle initiative qui témoigne que la solidarité est aussi une réalité pour notre jeunesse. —

Mobilisation des jeunes pour le Téléthon



Comme chaque année, une dizaine de jeunes de 11-15 ans de l'Avara ont participé au Téléthon. Alors qu'habituellement les jeunes récoltaient des fonds en tenant des buvettes lors de différentes manifestations, cette année le contexte sanitaire les a contraints à imaginer une façon différente de collecter des dons au profit de la

recherche sur les maladies génétiques neuromusculaires. Les jeunes ont ainsi confectionné eux-mêmes quatre modèles de T-shirts, revendus 5 € pièce auprès des adhérents de l'Avara. Au total, plus de 200 € ont pu être reversés au Téléthon. Une belle initiative qui témoigne que la solidarité est aussi une réalité pour notre jeunesse. —

CADRE DE VIE



Grand jour pour le complexe sportif

LE COMPLEXE SPORTIF ENTIÈREMENT RÉNOVÉ PAR LA VILLE EST FIN PRÊT À ACCUEILLIR LES PRATIQUANTS.

Au travers de cette complète rénovation, la Ville a tenu à offrir aux L'Haÿsiens des infrastructures de qualité, adaptées et accessibles à tous. Les travaux des locaux du complexe sportif, entrepris en juin, viennent de s'achever. La structure totalement repensée et mise en conformité, va rouvrir ses portes en janvier, en fonction de l'évolution de la crise sanitaire et des consignes gouvernementales concernant la pratique sportive en intérieur. Les usagers des activités tennis, squash et bushido pourront ainsi pratiquer leur sport dans un équipement modernisé, plus fonctionnel et convivial. Un accès unique et un guichet d'accueil ont été créés en rez-de-chaussée afin d'optimiser l'espace d'accueil et le flux des usagers, d'améliorer la qualité de service et de

rendre l'équipement plus adapté aux personnes à mobilité réduite. Ainsi, les zones vestiaires, douches, sanitaires des adhérents ont été réorganisées, pour séparer les espaces femmes et hommes et créer un vestiaire accessible aux personnes à mobilité réduite.

Le service des sports emménage dans l'équipement

Pour faire de l'endroit un véritable lieu de vie, le club house du Cal-Tennis a été réaménagé avec un nouvel espace de convivialité et une boutique de l'association au second étage. « Le complexe sportif accueillera également dès janvier le service municipal des sports afin de faciliter les échanges et l'accès pour les associations sportives. Cette réouverture est la concrétisation d'un plan de

réflexion global de l'équipement piloté par la Ville depuis plus de quatre ans », explique Sophie Hélie, élue déléguée aux sports et à l'événementiel.

Dès l'hiver 2016, la toiture du bâtiment devenue vétuste avec le temps, avait en effet dû être refaite et les courts de squash réhabilités.

En parallèle, des travaux d'étanchéité de la structure avaient été réalisés pour conférer de meilleures performances énergétiques. À l'été 2018, les sols des courts avaient été réhabilités, la ventilation rénovée et les éclairages modernisés.

Ce sont, au total, plus de 415 000 euros qui auront été investis pour proposer des espaces de jeux et de vie propices à la pratique du sport, dans un cadre sécurisé et chaleureux. —

La Halle des Saveurs prend forme

La structure du futur marché se dévoile de plus en plus et ses travaux d'aménagement progressent. Le 2 décembre dernier, une trentaine de commerçants enthousiastes ont pu visiter l'enceinte qui les accueillera dans quelques mois. Les L'Haÿsiens pourront à leur

tour découvrir ce tout nouvel équipement pensé pour eux, dès la rentrée de septembre. Ce sont au total, une quarantaine d'étals, un restaurant panoramique, et un parking de 120 places pour faciliter l'accès, qui seront à leur disposition. —



QUARTIER
**PAUL
HOCHART**

SAISON 1

L'HAYË-LES-ROSES

PROCHAINEMENT

APPARTEMENTS DU STUDIO
AU 5 PIÈCES DUPLEX

PRIX RÉDUITS EN TVA 5,5%*



La promesse d'une vie meilleure au sein d'un nouveau quartier, imaginé pour vivre mieux et profiter à loisir de tous les bons moments offerts par un quotidien facilité et verdoyant.

TRANSPORTS | GROUPE SCOLAIRE | ÉQUIPEMENTS SPORTIFS | COMMERCE | ESPACES VERTS

ph-lhaylesroses.com
01 78 81 21 39

EMERIGE

EIFFAGE
IMMOBILIER

*TVA 5,5% au lieu de 20% : la réduction de TVA s'applique aux logements neufs acquis en résidence principale et est soumise à conditions de ressources. Eiffage Immobilier, société par actions simplifiée au capital de 75 000 €, immatriculée au RCS de Versailles sous le numéro 314 527 649 - Siège social : 11 place de l'Europe CS 50570 78140 Vélizy-Villacoublay - Emerige, société par actions simplifiée au capital de 3 457 200 €, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 350 439 543 - Siège social : 121 avenue de Malakoff 75116 Paris - Perspectiviste : Infime - Architecte : Becardmap - Illustration non contractuelle à caractère d'ambiance - Document et informations non contractuels - Réalisation : markUs - 11/2020

MALGRÉ CE DEUXIEME CONFINEMENT, LA VILLE CONTINUE À ŒUVRER AU QUOTIDIEN À L'AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE DES L'HAYSSIENS ET À SON EMBELLISSEMENT. FOCUS SUR LES CHANTIERS DE DÉCEMBRE.



UN NOUVEAU SQUARE ELMELIK EN COURS DE FINALISATION

Dernière ligne droite. Le square Elmelik, situé en face du nouveau parvis de l'Hôtel de Ville, ouvrira en janvier. Accueillant deux aires de jeux (l'une dédiée aux moins de 3 ans et l'autre aux 3-6 ans) et des bancs, cet espace arboré, convivial et ludique est agrémenté d'arbres plantés en pleine terre, d'arbustes et de massifs de plantes à floraison régulière. —



Quartier du Centre



LE SQUARE DE LA LIBERTÉ, VÉGÉTALISÉ

De nombreux végétaux ont été plantés et des bordures en noisetier posées dans le square de la Liberté, situé à l'angle des avenues Flouquet et Larroumès. Pour rappel, ce square accueille une borne commémorative érigée en souvenir du passage, le soir du 24 août 1944, d'un détachement de la 2^e Division Blindée (2^e DB), et une stèle témoignant l'Appel du 18 juin 1940 du Général de Gaulle. —



Quartier Petit Robinson

MALGRÉ LA CRISE SANITAIRE,
LES OBJECTIFS ET
INVESTISSEMENTS DE LA VILLE
SONT MAINTENUS POUR 2021 AFIN
DE CONTINUER DE RÉPONDRE
AUX BESOINS DES HABITANTS,
D'AMÉLIORER LE CADRE DE VIE
ET POURSUIVRE DES ACTIONS
SOLIDAIRES, AVEC DES TAUX
D'IMPÔTS COMMUNAUX INCHANGÉS.



Des investissements au service de tous les L'Hayssiens

C'est dans un contexte de crise malheureusement inédit et durable que le Conseil municipal a voté, à l'unanimité, le 17 décembre dernier, le budget 2021. Inédit, puisque la crise sanitaire liée à la covid-19 a très fortement dégradé l'économie nationale, mise à l'arrêt pendant plusieurs semaines. Durable, puisque les collectivités locales qui étaient déjà très fragilisées par les réformes successives de ces dernières années vont subir ces prochaines années des pertes financières de plus en plus conséquentes. La baisse drastique des dotations versées par l'État à la Ville, le dispositif de recours à des personnes sous contrat dans la fonction publique, la suppression de la taxe d'habitation par le Gouvernement, vont engendrer un effet ciseaux entre les charges qui vont augmenter et les recettes fiscales qui vont diminuer. Dans le cadre de cette réforme fiscale imposée par le Gouvernement, L'Hay-les-Roses a évalué sa perte de produit fiscal à près de 100 000 euros rien que pour l'année 2020. De même, la Ville souffrant historiquement du manque de développement des commerces et entreprises sur son territoire, les recettes du foncier bâti économique étaient déjà très faibles. La crise sanitaire ne va venir qu'accroître cette perte.

Une gestion saine et responsable

Le budget a donc été voté dans un contexte de désengagement historique de l'État. Malgré toutes menaces économiques qui pèsent sur la collectivité, la Ville entend bien conserver le cap et maintenir sa politique budgétaire en bon père de famille. Grâce à la mise en œuvre d'une gestion saine et responsable, elle a diminué son stock de dettes (voir encadré) tout en augmentant sa capacité d'autofinancer certains de ses projets. Cela permet ainsi d'éviter de recourir systématiquement à l'emprunt.

Des taux d'impôt communaux identiques

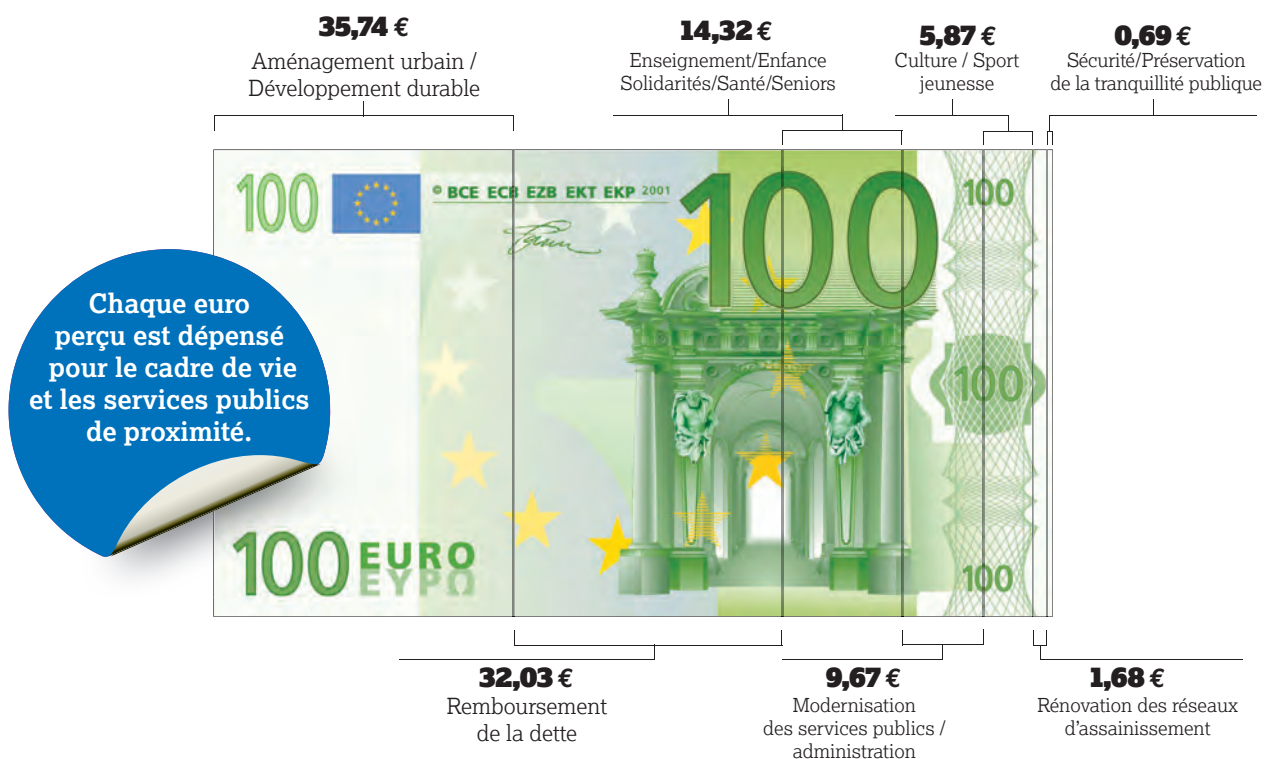
Par ailleurs, la Ville maintiendra en 2021 à l'identique les taux des impôts communaux ainsi que sa politique tarifaire (accueils périscolaires, restauration scolaire, etc.). De même, le montant des subventions versées aux associations locales sera reconduit afin de les aider à promouvoir leurs actions sociales, solidaires, culturelles, sportives et de loisirs. La Ville a également alloué un fonds d'aide d'urgence de 50 000 euros

pour soutenir les associations les plus en difficultés en raison de la situation sanitaire.

Des investissements pour une ville attractive

Les efforts d'investissement se poursuivront donc cette année et porteront de nouveau sur la rénovation du patrimoine communal et, en premier lieu, des écoles. La modernisation de ses services publics de proximité figure également parmi les priorités pour 2021. L'ouverture du nouvel espace des Guichets uniques, en ce début du mois de janvier, à l'Hôtel de ville, va notamment permettre d'offrir aux usagers un accueil de qualité et un accès simplifié à toutes leurs démarches administratives (lire p. 12-13). Le budget 2021 s'inscrit enfin dans une dynamique de développement et d'aménagements urbains structurants avec l'ouverture en septembre de la nouvelle Halle des Saveurs, la construction d'un nouveau groupe scolaire et d'un nouveau gymnase dans le quartier Paul-Hochart, puis dans un second temps à Lallier. À cela s'ajoute le début des travaux préparatoires du nouveau Cœur de ville. —

Comprendre la répartition du budget d'investissement



Focus sur quelques grands projets

Agir en faveur du développement durable

- ✓ Poursuite de la mise en œuvre de l'Agenda 21 avec une priorité aux mesures de transition écologique dont l'étude des mobilités actives
- ✓ Renforcement des moyens dévolus à la maîtrise des coûts énergétiques avec l'isolation thermique de l'école du Centre, l'installation d'une chaufferie raccordée à la géothermie à l'office des Blondeaux et au gymnase de la Vallée-aux-Renards
- ✓ Requalification des espaces verts de proximité (square, boulevard de la Vanne...)

- ✓ Études techniques pour élaborer un plan pluriannuel de végétalisation et de désimperméabilisation des cours d'écoles
- ✓ (...)

Rendre le territoire attractif

- ✓ Ouverture de la nouvelle Halle des Saveurs en septembre
- ✓ Lancement d'études pour la réalisation du groupe scolaire et de son équipement sportif à Lallier
- ✓ Lancement des travaux du futur Cœur de ville
- ✓ Construction du groupe scolaire Paul-Hochart et de son gymnase
- ✓ (...)



Renforcer des actions de solidarité

- ✓ Augmentation de la subvention versée au Centre Communal d'Action Sociale, soit 14 800 euros supplémentaires
- ✓ Création d'un guichet unique de l'action sociale
- ✓ Poursuite des actions citoyennes dont le dispositif « Nous L'Hayssiens »
- ✓ Mise en œuvre d'une analyse des besoins sociaux des habitants et de l'offre présente et à développer sur le territoire
- ✓ Lutte contre la fracture numérique
- ✓ (...)

Œuvrer à l'apprentissage des jeunes

- ✓ Soutien actif au fonctionnement des écoles et au dispositif de réussite éducative
- ✓ Maintien de la politique tarifaire scolaire et de la subvention versée à la caisse des écoles
- ✓ Proposition de 8 postes d'apprentis au sein des services municipaux pour favoriser l'accès à l'emploi des plus jeunes
- ✓ (...)

Soutenir les associations

- ✓ Reconstitution à l'identique de l'enveloppe globale des subventions versées



La dette en diminution

La Ville poursuit son désendettement et ce, sans augmentation des taux des impôts communaux. Les objectifs sont à nouveau atteints dans le budget 2021, voté dès décembre à l'équilibre et sans avoir besoin de recourir à des excédents antérieurs.

Le déséquilibre historique et chronique est maintenant résorbé. La Ville s'est désendettée de 7,1 millions d'euros sur le mandat 2014-2020, soit une baisse de 16 %. Dans un même temps, par la chasse au gaspillage et la recherche de financements complémentaires, l'épargne de la Ville s'est progressivement consolidée. Son taux est passé de 8,2 % en 2014 à 14,3 %, cinq ans plus tard. Les efforts budgétaires se poursuivront en 2021 afin de dégager une épargne de 2,3 millions d'euros, tout en portant des grands projets de renouvellement urbain financés essentiellement par des subventions et la vente de terrains. Aussi, malgré la crise et les baisses drastiques de dotations versées par l'État à la Ville, soit 14,8 millions d'euros cumulés de baisse sur le mandat 2014-2020, la Ville continuera de rembourser plus que ce qu'elle emprunte. Cette gestion vertueuse lui permet de garder la tête hors de l'eau et de continuer d'améliorer le cadre de vie des L'Hayssiens.



Questions à ... *Fernand Berson*

PREMIER MAIRE-ADJOINT DÉLÉGUÉ AUX FINANCES
ET À LA COMMANDE PUBLIQUE

Dans quel contexte avez-vous préparé le budget pour 2021 ?

Cette année, les incertitudes sont d'autant plus prégnantes car la commune est déjà elle-même fragilisée par les réformes entreprises par le Gouvernement ces dernières années avec la baisse drastique des dotations. Le Gouvernement se désengage également avec la suppression de la taxe d'habitation pour 80 % des ménages. C'est une bonne nouvelle en soi pour les familles qui en bénéficient. Mais c'est une grande inquiétude pour la Ville parce qu'aujourd'hui rien n'indique que le Gouvernement compensera la perte sur le long terme.

De quelle manière la crise sanitaire a-t-elle pesé concrètement sur les finances communales ?

Pour faire face à la crise sanitaire et mettre en place les protocoles sanitaires afin d'assurer la continuité des services publics, la Ville a dû investir en urgence dans du matériel à destination des habitants et du personnel communal. Masques, matériel de protection pour les agents, aménagement de locaux accueillant du public, matériels

informatiques et de télécommunication pour permettre le télétravail, sont autant de dépenses chiffrées à 336 000 euros, qui étaient nécessaires mais non prévues dans le budget. Par ailleurs, les recettes ont été parallèlement impactées avec la fermeture de bâtiments publics dont l'Auditorium.

En quoi le budget 2021 prend en compte la pandémie ?

La Ville fait preuve de solidarité et vient en aide autant que possible aux familles en difficulté, commerçants, entrepreneurs, associations et auprès de tous les L'Hayssiens lourdement impactés par cette crise sanitaire. À titre d'exemples, la Ville a voté une augmentation de près de 15 000 euros de la subvention allouée au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), soit 193 000 euros pour mener à bien en 2021 les missions d'accompagnement et de soutien auprès des publics les plus fragiles.

Un fonds d'urgence exceptionnel de 50 000 euros permettra également d'accompagner les associations justifiant d'un déficit de trésorerie lié à la pandémie. Une subvention exceptionnelle de 30 000 euros a aussi été versée à

l'association Étudions, frappée de plein fouet par la crise sanitaire et le confinement, afin que l'étude du soir à laquelle 900 enfants sont inscrits, puisse être maintenue dans toutes nos écoles. 8 000 euros seront également reversés aux Restos du Cœur pour venir en aide aux familles les plus démunies. Enfin, un chéquier d'offres privilégiées a été distribué dans chaque foyer, en partenariat avec l'association l'hayssienne des commerçants de la Ville (lire aussi article p. 24).

Comment faire toujours mieux en 2021 avec toujours moins ?

Nous poursuivons notre pêche aux subventions et notre chasse aux gaspillages. La Ville vient d'obtenir 4 millions d'euros de subventions de la Région Île-de-France à la suite de la labellisation « Quartier innovant et écologique », notamment pour le nouveau Cœur de ville.

Elle a aussi négocié un emprunt à un taux fixe à 0% sur les dix prochaines années. Autre exemple, nous avons mis en place un nouveau procédé qui permet de diminuer chaque année les coûts de télécommunications dont 20 000 euros rien que pour l'année 2021.

aux associations locales

- ✓ Mise en place d'un fonds d'aide d'urgence de 50 000 euros pour les associations en grande difficulté en raison de la situation sanitaire
- ✓ (...)

Assurer la tranquillité des habitants

- ✓ Poursuite des missions visant à assurer la tranquillité et la sécurité des

L'Hayssiens dans tous les quartiers et espaces publics

- ✓ Installation de caméras supplémentaires de vidéo-protection pour sécuriser tout le territoire
- ✓ (...)

Rénover le patrimoine

- ✓ Renouvellement de mobilier scolaire et de restauration
- ✓ Travaux d'amélioration des condi-

tions d'accès des groupes scolaires

- ✓ Réhabilitation des terrains sportifs du stade Évelyne Gérard
- ✓ Installation de systèmes de rafraîchissement permanent dans l'ensemble des bâtiments scolaires
- ✓ Travaux d'étanchéité et de peinture au Moulin de la Bièvre
- ✓ Rénovation de la salle de danse à l'école du Centre
- ✓ (...)

COMMERCES

J'aime ma Ville, j'achète à L'Hay

AFIN DE SOUTENIR LES ENTREPRISES ET COMMERCES DE L'HAY, CHAQUE HABITANT A REÇU FIN DÉCEMBRE UN CHÉQUIER D'OFFRES PRIVILÉGIÉES AUPRÈS DE 49 ÉTABLISSEMENTS DE LA VILLE.

Soutenons nos commerçants ! La crise sanitaire sans précédent qui touche le pays depuis bientôt un an frappe de plein fouet de nombreux commerces de proximité, artisans et entreprises l'hayssiennes, et les place dans des situations financières difficiles. Si la majorité des enseignes a pu rouvrir le 27 novembre dernier, la Ville en appelle plus que jamais à soutenir leur reprise d'activité. C'est avec cet objectif que, fin décembre, la commune et l'association l'hayssienne des commerçants de la Ville, avec le soutien de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Val-de-Marne et de la Chambre

de Commerce et d'Industrie Val-de-Marne, ont adressé à tous les habitants, un chéquier d'offres privilégiées. « L'objectif de cette démarche « J'aime ma Ville, j'achète à L'Hay » est d'inciter à consommer localement tout en soutenant les commerces de proximité et entreprises dont l'activité a été stoppée ou ralentie à cause du confinement. Chaque petit pas compte », détaille Clément Decrouy, Maire-adjoint délégué aux entreprises, aux commerces, à l'artisanat et aux marchés forains. Alimentation, fleuriste, santé, ser-

VICES, travaux... Vous y découvrirez des offres promotionnelles et des réductions variées auprès de 49 commerçants de L'Hay-les-Roses, valables jusqu'en juin 2021.

L' élu espère ainsi que « cette campagne collaborative permettra aux habitants de découvrir ou redécouvrir les commerces de leur ville, et que chacun pourra contribuer à cette démarche tout en se faisant plaisir. Il en va de la survie de nos commerçants qui participent à donner une âme et faire vivre nos quartiers ». —



Le stationnement du marché Locarno favorisé



En attendant l'ouverture de la nouvelle Halle des Saveurs, en septembre prochain, de nouvelles règles de stationnement sont mises en place depuis ce 1^{er} janvier 2021 afin de favoriser la fréquentation du marché Locarno. Les jeudis et dimanches, jours de marché, le stationnement sera limité à une durée d'1h30, de 9h à 13h30, sur le parking situé face au marché Locarno.

Il conviendra d'apposer un disque réglementaire sur votre pare-brise indiquant votre heure d'arrivée. Cette mesure permettra d'augmenter la rotation des véhicules et de permettre un accès plus facile aux clients du marché.

Par ailleurs, concernant les autres jours de la semaine, le stationnement sur un même emplacement sera limité à 24h, afin de lutter contre le stationnement abusif et libérer des places au bénéfice des riverains et clients du marché et des commerces de proximité. —

FOOTBALL

Graine de champion

LICENCIÉ AU CAL-FOOTBALL PENDANT QUATRE ANS, LE JEUNE ATTAQUANT L'HAYSSIEN DAVID AGUY VIENT DE SIGNER POUR INTÉGRER LE RACING CLUB DE STRASBOURG D'ICI À 2022. UNE ÉTAPE TRÈS IMPORTANTE POUR SA JEUNE CARRIÈRE ET UNE FIERTÉ POUR NOTRE VILLE.



« Depuis que je suis tout petit, je veux intégrer un club professionnel. Lorsqu'on m'a annoncé que j'irai dans un club pro, je n'y croyais pas. Je suis très content parce que je me suis entraîné très dur pour y arriver ». Pour David Aguy, c'est véritablement un rêve qui est en train de se réaliser. Le jeune joueur l'Hayssien, qui a débuté au Cal-Football à l'âge de 9 ans, a été retenu à l'issue des tests de sélection pour intégrer le club professionnel du RC Strasbourg à la rentrée 2022. « Maintenant, je vais continuer à travailler pour devenir joueur professionnel », explique David.

Si pendant ses trois premières années au Cal, le jeune champion a défendu les couleurs de notre ville en tant que milieu de terrain, son entraîneur, Ngabo Mwizerwa, lui propose la saison dernière de faire un essai en attaque. Un pari qui s'avère gagnant puisque David se révèle très rapidement à ce nouveau poste. Son équipe reste invaincue tout

au long de la saison et le L'Hayssien réussit avec brio les tests organisés par le club strasbourgeois. « C'est un garçon qui a un super état d'esprit. Il est très travailleur, très à l'écoute et il a une vraie soif de réussir. S'il continue sur sa lancée, je pense qu'il a tous les atouts pour évoluer au plus haut niveau, souligne Ngabo Mwizerwa. Ce recrutement est très gratifiant et j'espère qu'il va donner envie à d'autres jeunes L'Hayssiens de suivre son chemin en s'investissant autant ».

Un parcours prometteur

Depuis le mois de septembre, David a quitté le Cal pour rejoindre l'équipe U14 de l'US Créteil, qui évolue actuellement en Régionale 1. Le jeune homme y jouera deux saisons avant de rejoindre, en 2022, le centre de formation alsacien pour une durée de 5 ans. Un parcours très prometteur qui fait la fierté de Yannick, son père qui l'accompagne à tous ses matchs. « David s'est

accroché au foot tout seul depuis qu'il est tout petit. Il a ça dans la peau ! Je suis très heureux pour lui et ça me fait vraiment chaud au cœur de voir que son talent est reconnu par les recruteurs de Strasbourg. C'est son travail et sa détermination qui lui ont permis de progresser rapidement. J'espère qu'il ira le plus loin possible ». Cette fierté est partagée par l'ensemble de la section foot du Cal et par son président Daniel Gaudot. « Après Carmel Mabanza qui a rejoint le Lille OSC en 2018, ce nouveau recrutement par un club professionnel est une véritable fierté pour le Cal ». Récemment, Naomie Mutombi a rejoint la section féminine du Paris FC. Sans compter le jeune Rachad Bekrar qui est également à l'essai actuellement avec Strasbourg. « Le parcours de David illustre une nouvelle fois que la qualité de la formation que le Cal-Foot propose aux jeunes L'Hayssiens est reconnue. C'est très prometteur pour la suite ».



POMPES FUNÈBRES – MARBRERIE

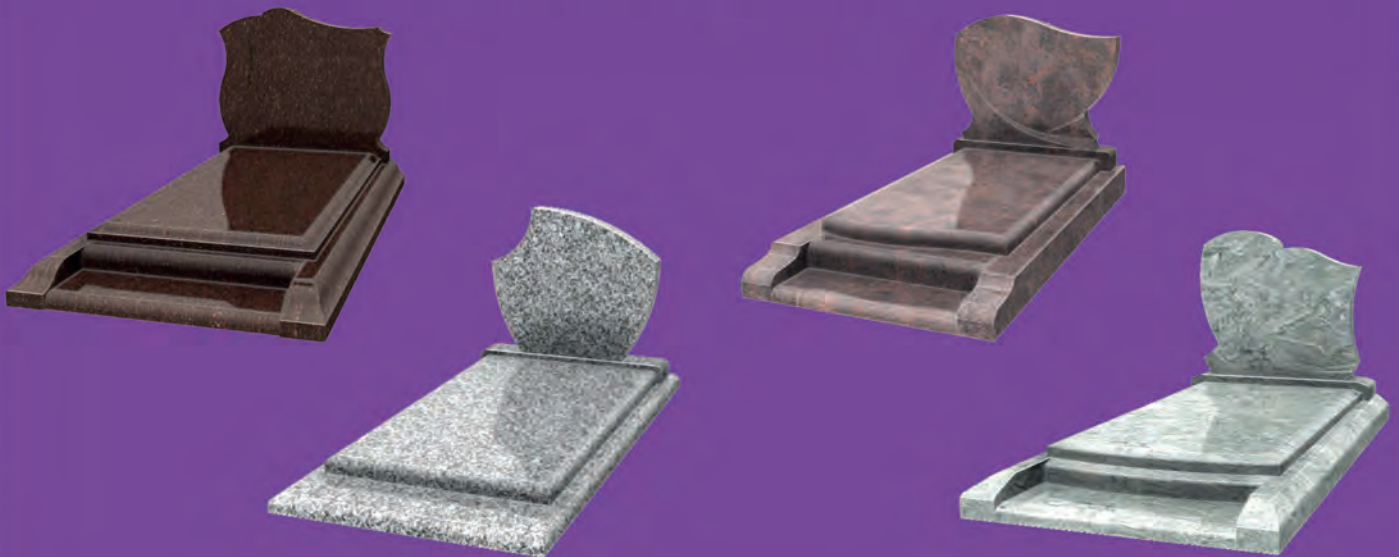
NOUVELLE AGENCE SUR VOTRE SECTEUR

NOS ENGAGEMENTS POUR VOUS :
LES MEILLEURS CONSEILS,
LES MEILLEURS PRIX.

À NOTRE AGENCE OU EN LIGNE À VOTRE CONVENANCE

Tél : 01 48 84 89 80

am@funeralis.fr



21, rue des aubépines, 94310 Orly



Nous répondons à vos questions



LA PAROLE VOUS EST DONNÉE POUR INTERAGIR, POSER DES QUESTIONS, FAIRE PART DE VOS SUJETS DE PRÉOCCUPATION, DE POINTS DE VUE QUI, SELON VOUS, SONT IMPORTANTS POUR LA VILLE.

Des activités dédiées aux seniors sont-elles proposées à L'Hay ?

Des ateliers, animations conviviales, conférences et sorties culturelles ou gastronomiques sont proposés toute l'année au sein des trois clubs Seniors, au Centre (21 rue Gabriel Péri), à Lallier (31 rue Paul Hochart) et aux Blondeaux (rue des Écoles). Mis en place, coordonnés et animés par la Ville, ils sont ouverts aux L'Hayssiennes et L'Hayssiens à la retraite ou âgés de 65 ans ou plus. L'adhésion et l'inscription aux activités peuvent être effectuées de 9h à 12h au Club du Centre, et de 13h30 à 17h30 (sauf le jeudi après-midi) au CCAS - 3^e âge, ou par téléphone au 01 49 86 96 38. En raison du contexte sanitaire, chacune des activités des clubs est actuellement limitée à un petit nombre de participants.



Claudine E. / Centre

Quand pourrons-nous profiter de la nouvelle halle de marché ?

La future Halle des Saveurs ouvrira ses portes aux L'Hayssiens en septembre prochain. Ils pourront alors profiter de nouveaux aménagements pensés pour qu'ils puissent faire leurs achats dans un cadre agréable, et profiter de l'ambiance conviviale pour des dégustations sur place. Le futur marché accueillera quarante étals alimentaires dans sa toute nouvelle halle de 1900 m². Une quarantaine de volants s'installeront quant à eux sur le parvis extérieur. Un restaurant panoramique avec terrasse à l'étage sera ouvert quatre jours par semaine. Un parking souterrain sera également à disposition des visiteurs.



Lucie B. / Jardin Parisien

Comment obtenir un extrait d'acte de naissance ?

La demande doit être formulée auprès de la mairie du lieu de naissance. Pour les personnes nées à L'Hay-les-Roses, celle-ci peut être réalisée facilement sur le portail citoyen MonLHay.fr, par courrier postal adressé au service état civil, 41 rue Jean Jaurès, ou à l'accueil des Guichets uniques. Les L'Hayssiens nés dans une autre commune devront adresser leur demande à celle-ci. Les personnes nées à l'étranger doivent formuler la requête auprès du service central d'état-civil du Ministère des Affaires étrangères. Les étrangers vivant en France doivent, quant à eux, s'adresser à l'ambassade, au consulat de leur pays d'origine ou à leur commune de naissance.



Sofia B. / Vallée-aux-Renards



ÉCHANGEONS AVEC LE MAIRE

Connectez-vous avec le hashtag #Maquestionnaire sur Twitter ou Facebook et interrogez Vincent Jeanbrun sur tous les sujets qui comptent pour vous. Il répondra en vidéo aux questions que vous lui posez.



lhaylesroses.fr



@LHay_les_Roses



/mairie.lhaylesroses

Un service public de l'énergie au cœur de votre ville



43.000 tonnes de CO₂* évités chaque année

Produire et distribuer une énergie propre et économique ?
Chaque jour, la Semhach exécute cette mission de service public
dans l'intérêt des collectivités et des utilisateurs.

*Chiffre 2018

Groupe de la majorité municipale « Plus Belle L'Haÿ » (30 élus)

Le Cœur de Ville labellisé « Quartier innovant et écologique »

À la suite de la validation du nouveau Cœur de Ville par la Justice et des autorisations des services de l'État, les travaux préparatoires ont débuté sur le parking Allende. Et ce, en conformité avec la réglementation, contrairement à ce qu'insinue ici et là l'opposition. Têtue, celle-ci attaque dorénavant le travail des juges en Conseil d'État...

Il reste que le Cœur de Ville va prochainement commencer à battre, plein de vie. Une vie qui s'épanouira dans un « quartier innovant et écologique ». En effet, c'est en ces termes que la Région Île-de-France vient de labelliser le Cœur de Ville et d'attribuer à notre commune 4 millions d'euros de subventions.

Il est vrai que notre Cœur de Ville a été sélectionné car il prévoit de replanter 2 fois plus d'arbres sur le secteur que ceux qui seront retirés pendant les travaux, de créer une grande place à vivre

arborée avec des massifs fleuris ainsi que des bâtiments à haute performance énergétique raccordés à la géothermie, d'offrir un jardin public au pied du pavillon historique en meulière que nous voulons préserver, d'installer un éclairage public écologique LED et des bornes de recharge pour les véhicules électriques, de réaliser des espaces apaisés entre automobilistes, cyclistes et piétons...

D'ailleurs, premier jalon de ce nouveau centre-ville élargi, innovant et écologique, la Halle des Saveurs ouvrira ses portes en septembre. Elle deviendra alors le point central de la future coulée verte qui rejoindra Cachan et Chevilly.

Aujourd'hui, la terrible page de 2020 se tourne. Aussi, nous vous adressons tous nos meilleurs vœux. Puisse cette nouvelle année vous apporter joie et bonheur !

Plus Belle L'Haÿ
09 72 19 65 08 / ensemble@plus-belle-lhay.fr / www.plus-belle-lhay.fr

Liste « L'Haÿ En Commun » (6 élus)

Le 7 décembre à l'aube, le maire a mené une véritable opération commando pour faire abattre en moins d'une journée les 48 arbres du square Allende, dissimulant ses intentions aux L'Haÿssien-ne-s : aucune information préalable des habitants ou des propriétaires des véhicules (enlevés aux frais du contribuable), un arrêté mensonger parlant de « délagage » affiché le jour même, un car municipal réquisitionné pour bloquer la rue...

Comme beaucoup, nous sommes sidérés face au nouveau passage en force de la municipalité, en plein confinement, sans respect des actions en justice toujours en cours menées par des associations, le département et les élus contre le projet Cœur de Ville.

L'anéantissement du square, acquis en 1936 par la ville pour protéger la Roseraie, met désormais en péril ce patrimoine unique au monde et prive les habitants d'un espace arboré pourtant indispensable au vu des enjeux climatiques. Même les arbres qui de-

vaient contractuellement être conservés ont été sacrifiés. Qui peut croire encore aux promesses du maire en faveur de la transition écologique ? La création d'équipements (34 places de parking, salle polyvalente, place publique), payés par la ville à hauteur de 4,7 millions d'euros, ne saurait faire oublier qu'il s'agit d'abord de construire 136 logements de standing avec vue sur la Roseraie. Le square Allende, (sous-)estimé à 0,8 million d'euros, sera ensuite revendu par Citallios au promoteur Emerige pour un montant de 8,5 millions d'euros. A qui profite réellement cette opération ?

En ce début d'année, nous renouvelons notre engagement de défendre l'intérêt général des L'Haÿssien-ne-s et souhaitons à vous et vos proches une belle année 2021.

Groupe L'Haÿ En Commun
M. Bardelay - M. Coitoux - P. Gohin - V. Luquet - S. Moulhi - A. Wust
lhayencommun@gmail.com

Liste « Réveillons L'Haÿ » (3 élus)

Le manège ne tourne plus. Adieu les arbres protecteurs de la Roseraie (depuis 1892) avec la destruction du square Allende. Bonjour à l'hyperbétonnage de la pointe Hochart et bientôt (?) du centre-ville. Bienvenue aux nouvelles nuisances. Les perdants : les enfants d'abord, les riverains et tous ceux qui s'inquiètent et souffrent du changement climatique et d'une ville où l'humain n'a plus la place centrale, la grande majorité des L'Haÿssiens en somme. Résultats d'une politique incompréhensible à notre époque de grandes mutations. L'Haÿ sans les roses sera-t-elle la dernière ville de France à maintenir un urbanisme clinquant et dénoncé partout ailleurs ? et à faire payer aux contribuables ces dérives au coût si élevé ? Les recours sont toujours en cours, malgré ce que dit la municipalité qui a agi avec une précipitation singulièrement hâtive.

Opposants responsables, nous serons toujours du côté des défenseurs du patrimoine naturel de la ville et partisans de toujours pri-

vilégier l'humain face à toutes autres considérations. Et nous serons aussi toujours favorables à la promotion des valeurs républicaines. C'est en ce sens que nous avons participé à la cérémonie du jour anniversaire de la loi sur la laïcité. Après le lâche assassinat du Professeur Paty, nous avons d'ailleurs cosigné une lettre des élus de l'opposition demandant des actions résolues pour promouvoir cette valeur fondamentale du vivre ensemble, du respect de chacun et la primauté de la loi démocratique sur toute autre considération. Aux jeunes, aux anciens, aux commerçants et artisans, aux sportifs, aux culturels tout particulièrement, nous vous souhaitons une année bien meilleure que celle qui vient de s'écouler.

Nawel Hamlaoui, Vinh Nguyen Quang, Olivier Lafaye
Reveillonslhay.hse@gmail.com



PERMANENCES des élus

- Vous souhaitez rencontrer vos élus ? Les prochaines permanences auront lieu sur rendez-vous **les samedis 9 janvier et 6 février de 9h à 11h** à l'Hôtel de ville (41 rue Jean Jaurès). Pour prendre un rendez-vous, il suffit de remplir un formulaire sur le site internet de la Ville rdv-elus.lhaylesroses.fr ou à l'Hôtel de ville auprès des agents d'accueil.
- Les élus seront également présents pour échanger avec vous et sans rendez-vous sur le marché Locarno, rue Henri Thirard, **les dimanches 10, 17, 24 et 31 janvier de 10h à 12h.** —



PERMANENCES JURIDIQUES

Pendant toute la durée d'application du couvre-feu, les permanences juridiques seront annulées afin de permettre aux administrés comme aux avocats de respecter les consignes.

Hommage à Antoine Rios

Le L'Hayssien Antoine Rios est décédé le 29 octobre dernier, à l'âge de 94 ans.

Président-fondateur du Cercle L'Hayssien des Arts pendant 20 ans, Antoine Rios était un homme très investi et rigoureux, qui a fortement contribué à faire rayonner cette association.

En 1987, Antoine Rios, accompagné d'une douzaine d'autres artistes l'hayssiens, répond à l'invitation du centre culturel de la commune, pour participer à une exposition de peintures intitulée « Regards ». L'année suivante, cet ancien cadre commercial, qui a eu trois enfants avec son épouse, Jacqueline Rios, participe à la seconde édition. Il a alors l'idée de créer, avec les autres artistes, l'association du Cercle L'Hayssien des Arts. Il la présidera jusqu'en 2009. À partir de sa création, Antoine Rios décide avec l'association d'organiser un salon chaque année afin de faire émerger des talents, tout en accueillant des artistes confirmés en tant qu'invités d'honneur.



« Passionné depuis toujours par la peinture, Antoine a été très fortement influencé par ses origines Catalane et ses souvenirs douloureux de son émigration en France pendant la guerre d'Espagne en 1939, alors qu'il n'avait que 13 ans. Il était un véritable artiste », a tenu à témoigner Jean-Claude Le Glaunec, l'actuel président du Cercle L'Hayssien des Arts et de la Maison des Associations Culturelles (Mac).

Pharmacies de garde

Dimanche 3 janvier
Pharmacie de la Tuilerie
34 avenue de la Division
Leclerc
à Fresnes

Dimanche 10 janvier
Pharmacie des Roses
129 rue de Bicêtre
à L'Haÿ-les-Roses

Dimanche 17 janvier
Pharmacie de la Roseraie
5 avenue du Général
de Gaulle
à Chevilly-Larue

Dimanche 24 janvier
Pharmacie de la Cerisaie
Cc la Cerisaie,
5 allée des Fleurs
à Fresnes

Dimanche 31 janvier
Pharmacie Lernould
13 rue de L'Abreuvoir
à Rungis

Dimanche 7 février
Pharmacie
de la Peupleraie
38 boulevard Pasteur
à Fresnes

CARNET

Naissances

• Lucas SANCHEZ 08-08 • Baki THIEULANT 01-11 • Rined ATTIA 02-11 • Molla NIAKATE 02-11 • Léa MALLERON 08-11 • Israa CHABI 12-11 • Manèl ABDEDDAEM 13-11 • Souleymane ABDEDDAEM 13-11 • Ibrahim BA 14-11 • Youssef BOINAHERI 15-11 • Taylor MOLINA 16-11 • Zayed JABALLAH 19-11 • Malo SOLLIER 19-11 • Zélie SOLLIER 19-11 • Zacharie ROULLÉ 22-11 • Adam DEBBAH 23-11, Paul ZWAHLEN 23-11, Noman DAHMOUNI 24-11 • El Asana DOUMBIA 24-11 • Nagnagalé DOUMBIA 24-11 • Maëlan BRUNE 26-11.

La publication des actes d'état civil est soumise à autorisation écrite des familles concernées dans le respect de la vie privée de chacune, en vertu de l'article 9 du Code Civil. Concernant les décès, la difficulté d'obtenir cet accord explique l'absence de leur mention dans le magazine municipal. Les familles qui souhaitent voir figurer le nom de leur proche défunt sont invitées à se faire connaître auprès des Guichets uniques en mairie, 41 rue Jean Jaurès. Tél. : 01 46 15 33 33.

PATRIMOINE la photo mystère

Réponse du numéro dernier :
La photo correspond à la serrure de la belle porte de la Maison des Combattants, située au 34 rue Jean Jaurès.



Mots croisés

J'achète chez les commerçants locaux !



Solutions dans le prochain numéro.

HORIZONTALEMENT : 1- À dépenser chez nos commerçants locaux ! - Nos commerçants locaux restent à la vôtre -2- Parcourir du regard - Lycée privé - La bonne formule -3- Reste excellente chez nos commerçants locaux -4- Entassés -5- Ville du Pérou - Assistant hospitalier universitaire - Est anglais -6-7- Un article en or -8- Glace à lécher -9- Avec cela - Invitation au départ - En ardoise -9- Dit pour rire - Infinitif -10- Petite blonde - Cheval-Vapeur - Voyelles -11- Une manière de lire - S'intéresse aux sondages -12- Défaussas l'adversaire au bridge - Terre ceinte.

VERTICALEMENT : A- La dame du premier - À privilégier chez nos commerçants locaux ! -B- En fin de duo - Le meilleur est chez nos commerçants locaux ! -C- Un certain rire - Grand Timonier - C'est donc le maire -D- Lettres de quiproquo - Chiffres romains - Terme de chimie -E- Peut être du genre confident (avec un article) - Jaune terre -F-G- Un leurre sans fin - Espace d'activités -H- Romains - Socrate en aurait été victime -I- Fait un choix - Diminution d'oxygène dans le sang -J- Commune d'Italie - On ne va pas le vouvoyer - K- Dit entre amis - Un homme tout auréolé - Fait suite à un feu -L- Travail à l'oeil - Vous l'appréciez toujours chez nos commerçants locaux !

Solutions du numéro précédent

HORIZONTALEMENT : 1- CHER PERE NOEL -2- AI - URTICAIRE -3- J'AI ETE SAGE -4- ELUDE -5- MES PARENTS -6- U.M.P. - TRAINAU (du Père Noël) -7- XI -8- SOUS LE SAPIN -9- ARC - SERT -10- SOULIERS (sous le sapin) -11- ET - E.E. - LUTINS -12- LETTRE (au Père Noël et sans faute d'orthographe) - HOTTE (du Père Noël).

VERTICALEMENT : A- CADEAUX - TSEL (lest) -B- HI ! - MIS - OTE -C- JUMP - OAU -D- RUADE - OURLET -E- PRIEST (Saint) - SCIER -F- ETE - PREL -G- RIT - AA - E.U.R.L. -H- ECE - RIAS - SUH -I- NASSEN - AS - TO -J- OIA - NEMPE - IT -K- ERGOTA - Iront -L- LEE - SUINT - SE.

**Le Maire Vincent Jeanbrun,
le Conseil municipal
et le personnel communal**
vous souhaitent une très belle année



2021



Ensemble mobilisés
et **solidaires**
à L'Hay-les-Roses